

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 18 NOVEMBRE 2020

LA MMJ MET EN PLACE DES PRÊTS MOMENTS DE VIE

Déménagement, passage à la retraite, évènement exceptionnel et imprévu... Dans la vie, il y a parfois des étapes où un petit coup de pouce financier est nécessaire. Aussi, pour accompagner ses adhérents à chaque étape de leur vie la MMJ lance en partenariat avec la Banque Française Mutualise, les prêts Moments de vie. Un dispositif réservé aux adhérents MMJ proposant des prêts à taux 0%.

La MMJ est présente pour protéger la santé de ses adhérents et va même au-delà en proposant des solutions solidaires pour les accompagner tout au long de leur vie. Parce que certains moments clés dans la vie peuvent provoquer de nouveaux besoins ou bouleverser un équilibre financier, la MMJ a décidé de mettre en place, avec la Banque Française Mutualiste, les prêts Moments de vie. Réservés aux adhérents MMJ, cette offre permet de répondre à des situations de changement où les adhérents ont besoin d'un nouvel apport financier ponctuel.

Des prêts avantageux réservés aux adhérents MMJ

Les prêts Moments de vie sont proposés à des conditions très avantageuses de financement aux adhérents MMJ. Taux d'intérêt de 0%, absence de frais de dossier, assurance de prêt facultative, parcours de souscription BFM entièrement en ligne et sécurisé... Les prêts Moments de vie représentent une solution attractive pour répondre à des besoins de financement liés à des changements de vie identifiés comme un 1^{ère} installation, un passage à la retraite, des évènements exceptionnels, une nouvelle vie (mutation, etc.), une situation de handicap et dépendance.

Une réponse solidaire et pertinente pour un besoin ponctuel

« Les prêts Moments de vie constituent une vraie avancée sociale puisqu'ils sont une réponse solidaire et pertinente à un besoin ponctuel et réel de nos adhérents, explique Maryse Parissenti, première vice-présidente de la MMJ et présidente de la commission Action Sociale. Ces prêts permettront de répondre à des demandes dans des situations où l'équilibre financier peut basculer rapidement. Nous pouvons être fiers de ce progrès mutualiste et solidaire proposé à nos adhérents. »

À propos de la Mutuelle du Ministère de la Justice

Depuis plus de 75 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2019, plus de 120 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale. Depuis 2013, la MMJ construit un partenariat stratégique avec AG2R LA MONDIALE.

À propos de la Banque Française Mutualiste

Banque de référence des agents du secteur public, elle partage les valeurs humaines de solidarité et responsabilité que les agents mettent au service des autres. Créée en 1986, la Banque Française Mutualiste est l'unique banque dont le capital est intégralement détenu par des mutuelles de la Fonction publique.